



# **RAPPORT ANNUEL 2019-2020**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
TENUE EN LIGNE LE MERCREDI 17 JUIN 2020**

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE  
1440 9<sup>e</sup> Avenue Nord (Bureau 215)  
Regina, Saskatchewan

[WWW.FRANSASKOIS.SK.CA](http://WWW.FRANSASKOIS.SK.CA)

## INTRODUCTION

L'année se terminant le 31 mars dernier a été marquée par une série de commémorations qui nous rappelle notre cheminement comme communauté francophone depuis un demi-siècle. Sans nécessairement tous les nommées, nous avons commémoré le 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, le 50e anniversaire de l'arrivée de l'immersion française à Regina, le 40e anniversaire du drapeau fransaskois, les 35 ans des Éditions de la nouvelle plume, le 45e du Conseil culturel fransaskois, le 40e anniversaire de Canadian Parents for French en Saskatchewan, et encore, le 20e anniversaire de la création de l'Assemblée des députés communautaires et la mise en place de la structure de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Ces étapes significatives nous rappellent le chemin parcouru, les étapes franchies et l'impact de celles-ci dans notre francophonie.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi connu des modifications transformant l'ACF en un organisme pouvant mieux répondre à sa mission de porte-parole de la communauté fransaskoise.

2019-2020 a été l'année où les grands axes du plan stratégique de l'ACF ont été réalisés. Les services directs, jadis offerts par l'ACF au niveau de l'employabilité et des programmes associés à la recherche d'emplois et l'accès au marché du travail ont été transférés à la fin de l'année.

L'année 2019-2020 a vu la mise sur pied du Service d'accueil et d'inclusion francophone de la Saskatchewan (SAIF-SK), une filiale de l'ACF vouée exclusivement à livrer les services directs aux nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan. L'incorporation, l'annonce officielle et la nomination des membres du Conseil d'administration ont été les étapes publiques de la mise sur pied du SAIF-SK. La négociation de plusieurs nouvelles ententes avec les principales agences fédérales et provinciales liées à l'immigration ont été renouvelées et bonifiées. Nos liens avec les bailleurs de fonds se sont consolidés et renforcés.

Une entente d'échange avec le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS) transférant les services en employabilité a permis à l'ACF de reprendre les responsabilités fiduciaires du Réseau en immigration francophone (RIF-SK) une table de concertation essentielle pour assurer la réussite de l'immigration francophone.

Cette année, lors du Rendez-vous fransaskois, les membres de l'ACF ont adopté une importante révision des Statuts, proposés par le Comité sur la gouvernance. Cette révision significative place les membres individuels au cœur de l'ACF et donne aux Fransaskois et aux Fransaskoises une voix plus forte au sein de leur organisme porte-parole.

L'Assemblée communautaire fransaskoise poursuit l'orientation dictée par son Plan stratégique 2016 – 2020 en redéfinissant son approche vis-à-vis les services directs et en concentrant ses énergies sur son mandat premier. Ces mesures vont renforcer la capacité de l'ACF et lui permettre de mieux représenter la communauté fransaskoise.

C'est dans cet esprit de renouveau et de consolidation que nous vous présentons ce rapport. Il présente une sélection d'activités qui ont eu lieu entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020. Les activités sont présentées selon les axes définis dans la planification stratégique de l'ACF 2016 - 2020. Ces activités s'insèrent à l'intérieur du mandat de l'ACF et respectent les cinq axes d'intervention du Plan de développement global de la communauté fransaskoise.

### **Rappel de la mission de l'ACF et des impacts visés du PDG**

L'ACF est le porte-parole de la communauté fransaskoise. Elle a pour objectif le développement, l'épanouissement et le rayonnement de cette communauté. Elle a le mandat suivant :

- Représenter la communauté auprès des instances politiques et gouvernementales ;
- Promouvoir et cultiver la concertation et la collaboration de toutes les composantes de la communauté ;
- Promouvoir la langue française et défendre les droits et les acquis de la communauté ;
- Co-construire la communauté par l'entremise du Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2010-2020 (PDG) ;
- Appuyer le renforcement des capacités de la communauté fransaskoise tout entière.

Le PDG oriente nos initiatives selon cinq impacts visés :

- Accroître la population des parlants français en Saskatchewan ;
- Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan ;
- Accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise ;
- Renforcer la capacité des individus et des organismes ;
- Accroître le mieux-être au sein du réseau associatif.

### **AXE I - LA GOUVERNANCE**

*Une gouvernance saine, efficace et collaborative est essentielle pour inspirer et mobiliser les forces vives et favoriser l'épanouissement de la communauté fransaskoise.*

#### **Entité de gouvernance**

L'ACF est engagé à respecter les valeurs et les principes exprimés dans le Plan de développement global de la communauté fransaskoise. Ces valeurs font partie de ses valeurs organisationnelles.

Les dirigeants et les membres du personnel de l'ACF sont donc fiers(e)s d'appartenir à la communauté fransaskoise qui articule son développement autour d'actions concertées et par le regroupement des forces. Les personnes œuvrant au sein de l'ACF se respectent et agissent avec un sens éthique et la plus grande intégrité. Comme il est énoncé dans les valeurs du Plan de développement global de la communauté fransaskoise, l'ACF traite chaque personne et chaque groupe de personnes avec le plus grand souci de justice et d'équité, dans le respect de la diversité. Les élus et les membres du personnel de l'ACF sont engagés à gérer les affaires de la communauté de façon efficace et à être imputables

pour leurs actions. L'information et l'ouverture d'esprit sont de mise dans toutes les actions et décisions de l'ACF.

### **Statuts, règlements et politiques administratifs**

2019-2020 a été une année marquée par un remaniement de fond des outils de gouvernance de l'ACF. Le Comité de la gouvernance de l'ACF, composée de Denis Simard, Rachelle Deault, Josée Bourgoïn, Annette Labelle et Marie-France Kenny ont préparé une révision majeure des Statuts et règlement qui ont été présenté aux membres lors du Rendez-vous fransaskois 2019 à Regina.

Le mandat complet du comité au cours de l'année consistait à réformer le Règlement électoral, revoir les Statuts généraux de l'ACF et de réviser et créer de nouvelles politiques et lignes de conduite administrative. Plus de 22 réunions distinctes et de nombreuses consultations en plus des démarches individuelles ont permis au comité de revoir le règlement électoral en temps pour l'élection partielle qui s'est tenue dans le district de Saskatoon à l'été 2019.

Le Comité sur la gouvernance a fait adopté une série de révisions importantes aux Statuts afin de calquer la structure de l'ACF à la Loi provinciale qui la régit. Le travail consistait d'intégrer les changements exigés suite au jugement de la Cour et selon les recommandations du Juge Chicoine et d'actualiser les Statuts généraux de l'ACF tout en respectant la structure de gouvernance que lui a mandaté la communauté fransaskoise.

Depuis le mois de décembre 2019, le comité s'est attaqué aux politiques administratives afin de moderniser et proposer des politiques adéquates lorsqu'elles étaient déficientes ou absentes. Le consultant Maurice Chiasson de la firme MC Consultants inc. a appuyé le comité au long de cette démarche. Les travaux pour réformer les politiques administratives tirent à leurs fins, une fois terminés, ceci permettra à l'ACF d'être plus transparente dans ses décisions.

J'aimerais reconnaître et remercier tous les membres du Comité sur la gouvernance pour le grand travail qui a été accompli, les heures investies et leur sérieux et leur engagement. En plus, ce comité poursuit son mandat. Rachelle, Josée, Annette et Marie-France, merci encore pour tout ce beau travail.

### **Plan stratégique de l'ACF**

Tel que mentionné auparavant, cette année se démarque par le transfert et le déplacement des services directs en immigration et en employabilité, deux pièces maîtresses du plan stratégique de l'ACF. Le rôle des députés communautaires a été adapté pour refléter les priorités de l'ACF. La prochaine année verra nos élus être encadrés pour promouvoir et représenter la communauté fransaskoise dans leurs districts.

### **Répartition des fonds de l'entente et concertation avec le ministère du Patrimoine canadien**

L'ACF demeure partie prenante dans la préparation d'une recommandation de répartition des fonds de l'entente Canada-communauté avec le ministère du Patrimoine canadien. Le

comité d'évaluation de recommandation composé de Denis Simard, Lisette Marchildon, Monique Ramage, Flany Ba et Tom Michaud a été mis sur pied en octobre 2019 pour entreprendre une réflexion avec le ministère du Patrimoine canadien sur le financement des organismes de la communauté. Les membres communautaires dialoguent avec les représentants du ministère afin de bien assurer que le financement concorde avec les impacts visés du PDG.

Tout au long de l'année, l'équipe de direction de l'ACF et la présidence rencontrent les représentants du ministère du Patrimoine canadien afin de suivre d'une manière continue le fonctionnement et l'évolution des dossiers principaux qui touchent la communauté.

### **Le réseau national**

L'ACF est membre actif de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et participe à toutes les rencontres nationales. C'est à ce niveau que les enjeux doivent souvent être acheminés pour attirer l'attention du gouvernement fédéral.

## **AXE II - LA REPRÉSENTATION POLITIQUE**

*Influencer les décideurs politiques, gouvernementaux et communautaires afin que les politiques publiques favorisent le respect des droits linguistiques et le renforcement continu de la vitalité de la communauté fransaskoise.*

### **Rencontres politiques**

Maintenir des relations constructives avec les ministères responsables des dossiers importants est à la base du mandat de l'ACF. Au cours de la dernière année, les élus de l'ACF ont poursuivi ces objectifs lors des rencontres avec les gouvernements.

L'année s'est démarquée par la quantité de dossiers à mener de front. Les efforts pour promouvoir l'idée de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, par exemple, sont devenus un enjeu lors de l'élection fédérale l'automne dernier.

Dans le cadre de la campagne fédérale, l'ACF a tenu trois tables rondes avec les candidats et candidates des partis principaux dans le but de dialoguer sur l'importance de moderniser la Loi sur les langues officielles et pour discuter des enjeux de la francophonie. Les échanges se sont poursuivis après l'élection lorsque le directeur général Ronald Labrecque et le vice-président de l'ACF, monsieur Paul Hounjet, ont rencontré individuellement plusieurs député.e.s fédéraux sur la colline parlementaire en février.

Du côté de la Saskatchewan, les partis politiques sont en période préélectorale depuis plusieurs mois. Le lancement du Plan de croissance 2020-2030 à la législature provinciale a été l'occasion pour la communauté fransaskoise de présenter un message concerté au gouvernement, entre autres, par le biais d'une rencontre des membres du réseau avec la ministre Tina Beaudry-Mellor lors d'une table ronde le 25 octobre dernier.

Cette année, les représentants de l'ACF ont été présents à certaines activités publiques organisées par le gouvernement dans un effort d'être plus visible, mieux connu et pour communiquer directement auprès des membres du gouvernement et tenté d'exercer plus d'influence.

**Aperçu rapide des interventions :**

- L'ACF est intervenue lors de la tournée pancanadienne sur les langues officielles présentées à Regina le 17 avril 2019 par le ministère du Patrimoine canadien. Cette tournée a permis à la communauté fransaskoise d'accueillir les représentants du ministère, dont le Directeur des langues officielles, monsieur Denis Racine. Les échanges ont permis à la délégation fransaskoise d'exprimer ses préoccupations liées à la mise en œuvre du Plan d'action sur les langues officielles présenté lors du premier mandat du gouvernement de Justin Trudeau.
- Les 3 et 4 mai la députée de Bellevue, Domrémy et St-Louis, Rachelle Deault a participé au Symposium national sur la sécurité linguistique où différent.es représentant.es issu.es du milieu de l'éducation, de la culture, de l'économie, de la santé, de la justice ainsi qu'une délégation de jeunes ont pu discuter des enjeux liés à la sécurité linguistique.
- Participation de la présidence au Symposium sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles les 27 et 28 mai dernier pour célébrer le 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles et réfléchir sur les défis futurs de la dualité linguistique au Canada. Les discussions ont porté sur le projet de modernisation et la réaffirmation du leadership du gouvernement fédéral en matière de langues officielles.
- Rencontre avec le secrétaire provincial et député responsable des affaires francophones l'honorable Todd Goudy suite à sa nomination en août 2019. L'ACF a obtenu une rencontre officielle dès le mois de septembre dans le but de se présenter. La rencontre a permis à monsieur Goudy de présenter sa vision des futures collaborations entre la communauté fransaskoise et le gouvernement. Monsieur Goudy a participé au Rendez-vous fransaskois et au lancement des Rendez-vous de la francophonie en mars 2020. Une relation de confiance c'est développée entre l'ACF et le secrétaire provincial.
- La présence du président et de la direction générale de l'ACF au discours du trône lors du lancement de la session législative le 23 octobre 2019 a été une autre occasion pour l'ACF d'être visible et de pouvoir discuter informellement avec les élus de l'Assemblée législative. Ces événements, tout comme lors de l'annonce du budget provincial sont des occasions de rappeler la présence de la francophonie et rappeler ses aspirations aux élus provinciaux.
- Rencontre le 25 octobre avec la ministre de l'Enseignement supérieur, l'honorable Tina Beaudry-Millor; pour sensibiliser le gouvernement sur les défis vécu par la communauté fransaskoise notamment dans les dossiers de la petite enfance, l'éducation, les infrastructures scolaires, au postsecondaire, dans le domaine culturel et en immigration.

- Le président et la direction générale de l'ACF ont participé à trois rencontres de concertation avec les représentants régionaux du ministère du Patrimoine canadien pour discuter des dossiers importants et des enjeux communautaires de l'heure.
- Rencontre avec la ministre québécoise des Affaires intergouvernementales, madame Sonia Lebel à Saskatoon et discussion sur la tenue d'un symposium sur la francophonie canadienne à Québec en juin 2020 (cet événement a été reporté à cause de la pandémie).
- L'ACF a participé, via téléconférence, à la rencontre de consultation régionale de l'ouest de la Société Radio-Canada en 2019. Tous les quatre mois, la présidence et la direction générale de l'ACF rencontrent des dirigeants de la région de l'ouest de Radio-Canada pour faire le point sur nos collaborations, et réexaminer leur relation de travail, cherchant à solidifier les partenariats. Une collaboration exceptionnelle fut l'animation et la diffusion pan canadienne d'un panel sur l'avenir de la francophonie canadienne, lors du Rendez-vous fransaskois 2019.
- Participation de la présidence de l'ACF aux rencontres régulières du Comité consultatif aux affaires francophones du Gouvernement provincial.
- Rencontre avec le nouveau représentant du Commissaire aux langues officielles pour la Saskatchewan et le Manitoba monsieur Stéphane Allard lors de sa nomination, la rencontre a permis une conversation sur le besoin de renforcer la Loi sur les langues officielles et échanger sur l'importance de donner à la Loi les moyens de mieux se faire respecter.
- Présence à la législature au lancement du Plan de croissance 2020-2030.
- Présence et présentation d'une allocution lors de la célébration du 40e anniversaire de Canadian parents for French en Saskatchewan à Saskatoon.
- L'ACF a été l'invité d'honneur lors de la Cérémonie du crépuscule de la GRC le 3 août 2019.
- La députée de Ponteix madame Annette Label a participé à un Panel sur les droits dans l'histoire des fransaskois lors de la rencontre à Regina du Comité consultatif sur l'Accès à la justice dans les deux langues officielles.
- Le 20 février, l'ACF a soumis un mémoire au CRTC dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de licence de diffusion de la Société Radio-Canada. L'ACF a appuyé le renouvellement de la licence en soulignant ses préoccupations par rapport à la capacité réduite des régions pour de la production locale.

### **Autres représentations**

Les député.e.s communautaires ont participé.es aux réunions de la Table des élus et à de nombreuses rencontres et événements au sein de la communauté fransaskoise. Ces rencontres permettent de discuter des dossiers en cours et informer les membres de la communauté sur les dossiers ou des enjeux communautaires. L'ACF a participé activement aux réunions du Comité consultatif en matière d'affaires francophones ainsi qu'aux rencontres nationales de la Fédération des communautés francophones et

acadiennes du Canada (FCFA). Ces dernières rencontres incluent chaque année : le Forum des leaders, les rencontres régulières des membres, le conseil d'administration de la FCFA, les rencontres politiques pour pousser la modernisation de la Loi sur les langues officielles et des dossiers en immigration.

En 2019-2020, plus de 65 entrevues ont été données dans les médias par nos porte-parole, bénévoles et employés.e.s. Dans la même période, 35 communiqués de presse ont été publiés afin d'annoncer, les changements à l'interne, les réactions politiques, les prises de position de l'ACF ainsi que la tenue de ses divers événements et activités. Afin de mieux faire connaître le travail de représentation ainsi que les activités liées au développement communautaire, l'ACF diffuse une infolettre bimensuelle à plus de 1000 abonnés.e.s sur le web. De plus, une revue de presse est préparée pour l'équipe et les élu.e.s toutes les semaines. L'ACF anime également plusieurs sites web et plusieurs plateformes de médias sociaux, dont Facebook, YouTube, Twitter, Mail Chimp, LinkedIn et Wikipédia.

Voici quelques statistiques, inusités qui offre un portrait assez révélateur de l'emploi du temps du président en 2019. On parle de 217 rencontres au cours de l'année et de 28 179 kilomètres parcourus en auto, en taxi ou en avion.

Il y a eu 29 rencontres de nature politique au cours de l'année, 52 rencontres communautaires et 62 rencontres de l'ACF proprement dites. Le président a participé à 9 rencontres au niveau national en 2019 et rencontré les médias à 65 reprises.

### **AXE III - LA CONCERTATION COMMUNAUTAIRE**

*Promouvoir et cultiver la collaboration active et la concertation de la part de toutes les composantes de la communauté pour la pleine réalisation du PDG et suivre les progrès accomplis.*

#### **Le Rendez-vous fransaskois 2019**

Sous le thème « La francophonie, l'affaire de toutes et de tous » le Rendez-vous fransaskois 2019 s'est tenu les 8, 9 et 10 novembre à l'Hôtel Double Tree à Regina. Parmi les faits saillants de cet événement de rassemblement phare pour l'ACF et pour la communauté fransaskoise il y a été présenté:

- Cérémonie d'ouverture et ouverture du Centre des archives fransaskoises avec la Société historique de la Saskatchewan ;
- Commémoration des 45 ans du Conseil culturel fransaskois
- Présentation par le Théâtre Oskana et l'ACFR une célébration des 35 ans des Éditions de la nouvelle plume ;
- Formation en communication et médias sociaux la journée du vendredi ;
- Panel sur l'Avenir de la francophonie canadienne en partenariat avec Radio-Canada Saskatchewan ;
- Ateliers, consultations et tables rondes
- Lancement public du SAIF - SK;

- Adoubement à la Compagnie des 100 associés francophones : Françoise Sigur-Cloutier et Michel Dubé. Il y a eu la remise du prix du bénévolat de la Gouverneure générale du Canada à madame Laurianne Jacques et une reconnaissance présentées à madame Jacqueline Plante par Vitalité 55 + Saskatchewan.
- Collaboration avec le Conseil culturel pour la production d'une soirée spectacle incluant des performances musicales par les élèves de l'école Mgr de Laval, un monologue et danse avec Jacques Poulin-Denis ainsi qu'une soirée dansante.
- La révision des Statuts et règlements de l'ACF.

### **Les rencontres de concertation**

La concertation à l'intérieur du réseau associatif fransaskoise demeure essentielle pour le bon développement de la communauté. Les nombreuses rencontres notamment la Table des élu.e.s, le Forum associatif et institutionnel, les diverses tables de concertation et les rencontres au niveau des directions cherchent à encourager un dialogue et une cohésion au sein du réseau associatif fransaskois.

La table des élu.e.s rassemble les présidents et présidentes des organismes et des institutions fransaskoises. L'équipe de l'ACF a collaboré étroitement avec le comité de travail en offrant un appui technique essentiel. La table a entretenu cette année des discussions sur plusieurs points notamment : la modernisation de la Loi sur les langues officielles, les élections fédérales, l'examen du Plan de développement global de la communauté fransaskoise.

Afin de renforcer la collaboration et le dialogue entre les différentes associations et institutions fransaskois, des rencontres de concertation ont lieu deux fois par année. Les directions provinciales (14 membres) se réunissent deux à trois fois par an. Les directions régionales (12 membres) se réunissent, en personne, trois fois par an et se rencontrent par voie téléphonique selon le besoin. Le Forum du réseau associatif et institutionnel réunit les directions provinciales et régionales. Ce forum est un espace de discussion, de réseautage et de formation. Il permet surtout d'aborder des enjeux et de collaborer dans des projets rassembleurs.

Une table en éducation rassemble les organismes recevant du financement via l'entente fédérale-provinciale en éducation. Cette table permet de créer une synergie entre les associations engagées auprès des écoles et des élèves.

La mise en place d'une nouvelle table de concertation rassemblant les organismes fransaskois autour de la question du continuum en éducation francophone a été mise en place l'automne dernier. Cette table touche les domaines de la petite enfance, la scolarité et l'éducation postsecondaire, bref, l'ensemble des étapes du développement de la personne et de son identité.

Sous la présidence du député responsable monsieur Tom Michaud, le Comité fransaskois sur l'éducation postsecondaire (le CFEP) a tenu trois rencontres dans le but déterminer les pistes à suivre pour mieux appuyer les institutions postsecondaires francophones dans

leur financement. Le consultant Laurent Mougeot a animé une session travail permettant une réflexion stratégique et a rédigé les bases d'un plan d'action pour le CFEP.

La communauté fransaskoise a entrepris l'exercice de revoir son Plan de développement global et de se donner des cibles pour les prochaines années. L'importance de renforcer la Loi sur les langues officielles au niveau fédéral et sensibiliser la classe politique provinciale aux défis et aux besoins de la communauté fransaskoise demeure des enjeux pour les années à venir.

### **Le RIF-SK**

À la table de concertation en immigration, les membres du RIF-SK revendiquent auprès des divers paliers de gouvernements des ressources et des services pour appuyer l'immigration francophone en Saskatchewan. À titre de responsable de la concertation au sein de la communauté fransaskoise, l'ACF est redevenue fiduciaire du RIF-SK.

### **Table de concertation avec la GRC**

Depuis plusieurs années l'ACF rencontre régulièrement la GRC pour discuter des services en français et des enjeux liés aux langues officielles et la sécurité de la communauté. La députée communautaire Annette Labelle préside cette table.

## **AXE IV - LA PROMOTION**

*La promotion, la valorisation et la défense des droits et acquis : augmenter la visibilité, la légitimité et la reconnaissance de la langue et de la culture française auprès de toute la société de la Saskatchewan.*

### **Le drapeau fransaskois**

L'ACF maintient un inventaire de drapeaux fransaskois. À plusieurs reprises au cours de l'année, nous distribuons des petits drapeaux lors de rassemblements publics ou d'activités scolaires. Cette année nous avons renouvelé nos stocks en drapeaux de tables, un produit qui se faisait rare et qui était de plus en plus en demande.

### **Les Rendez-vous de la francophonie en 2020**

Les Rendez-vous de la francophonie 2020 ont été victime de la pandémie et avec les mesures de distanciation mise en place les activités prévues après le 19 mars ont été annulées, pour l'ACF ces mesures ont empêché la tenue d'une réception avec les députés provinciaux et les membres du réseau fransaskois au palais législatif prévu le 25 mars. Un grand nombre d'événements communautaires ont cependant eu lieu à partir de la fin février. Pour une sixième année consécutive, la tournée d'humour Juste pour rire a été accueillie par l'ACFR. Une réception d'ouverture a eu lieu au Palais législatif le 10 mars, Francofièvre a rassemblé plus de 1200 élèves à Saskatoon. Plusieurs cérémonies de levée du drapeau ont eu lieu à travers la province.

Comme les années précédentes, un encart faisant la promotion de la communauté a été publié dans le Leader Post et le Star Phoenix le 10 mars passé. Cette année Conseil culturel fransaskois y a fourni le matériel éditorial présentant cinq artistes fransaskois.

### **Bonjour Saskatchewan**

L'impact de cette initiative de promotion de l'éducation en français demeure important, car, depuis sa création, la population étudiante inscrite en immersion en Saskatchewan est passée de 8 650 élèves en 2004 à plus de 15 000 élèves aujourd'hui. De 1 054 élèves inscrits aux écoles fransaskoises en 2004, la population étudiante est passée à près de 2000 élèves aujourd'hui. Ce phénomène est imputable aux convictions des parents qu'une bonne maîtrise du français et de l'anglais est garante de la réussite de leurs enfants. Ces convictions sont renforcées par les affirmations véhiculées par le site internet de promotion Bonjour Saskatchewan. Le site web de Bonjour Saskatchewan continue à informer les visiteurs sur les avantages d'une éducation en français.

L'ACF et ses équipes ont été présents à divers événements pour véhiculer un message permettant aux élèves et aux parents de comprendre ce qui est disponible en français en Saskatchewan.

L'ACF a entre autres été présent à :

- Mosaïc 2019 à Regina ;
- Folkfest 2019 à Saskatoon ;
- La Fête fransaskoise 2019 à Pike Lake ;
- Le Forum Santé 2019 à Saskatoon ;
- La Foire d'emploi bilingue et Semaine de l'emploi des nouveaux arrivants (SENA/NEW) ;
- Le Rendez-vous fransaskois 2019 ;
- Le festival héritage de Saskatoon 2020 ;
- Les Journées d'accueil du nouvel arrivant à Regina et Saskatoon ;
- Francofièvre 2020 à Saskatoon.

### **Bonjour my friend**

Dans le cadre du 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, l'ACF a facilité le passage de la caravane *Bonjour my friend* de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures qui a traversé le Canada afin de discuter de dualité linguistique. Ainsi, le 1er mai 2019, le président a exprimé lors d'une allocution les bienfaits de la dualité linguistique et l'impact du bilinguisme sur nos actions en tant que citoyen et citoyenne lors d'une cérémonie tenue à la GRC.

## **AXE V – LE RENFORCEMENT**

*Favoriser la prise en charge et l'autonomie des communautés existantes et émergentes en appuyant activement le renforcement de leurs capacités d'action.*

### **Réseau des villes francophones**

En 2019 deux centres urbains en Saskatchewan se sont joints au Réseau des villes francophones soit Prince Albert et Saskatoon. L'ACF félicite la Société canadienne-française de Prince Albert et la Fédération des francophones de Saskatoon pour avoir

réussi à intéresser leurs conseils de ville respectives à ce projet : économique, touristique et promoteur de la francophonie. Au printemps et été de 2019, l'ACF a appuyé et facilité le travail d'un stagiaire du Centre de la francophonie des Amériques. Cette personne a passé plusieurs mois en Saskatchewan dans le but de mousser l'intérêt envers le réseau des villes francophones.

### **L'Inclusion des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s**

L'ACF offre une aide aux résidents permanents et temporaires établis en Saskatchewan, le but est de maximiser les chances que les personnes se sentent incluses dans leur milieu de vie.

Les activités d'inclusions ont prises divers formes visant surtout à permettre aux résidents permanents de découvrir la province, rencontrer des gens, et apprendre. Depuis trois ans nous avons fait connaître les activités communautaires, fait découvrir l'histoire de la province, facilité l'expérience des camps de jours et des camps d'été, offert des cours de français et des ateliers de tous genres.

### **Accueil et établissement des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s**

L'ACF est demeurée très engagée dans l'accueil et l'établissement des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s francophones en Saskatchewan tout au long de l'année.

Services d'accueil et intégration offerts par l'ACF :

- L'accueil des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s en Saskatchewan ;
- L'appui à l'employabilité et la recherche d'emplois ;
- le programme du Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
- la participation à plusieurs foires d'emplois ;
- L'appui aux employeurs à la recherche d'une main d'œuvre qualifiée ;
- la promotion des emplois où la langue française est demandée ou requise.

-- À partir du mois d'avril 2020 ces services sont offerts par le SAIF-SK ou le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS).

En ce qui touche l'employabilité, l'ACF a travaillé directement avec une centaine de personnes pour assurer leur intégration sur le marché du travail. Ces personnes proviennent de la Saskatchewan, des autres provinces au Canada ou de l'extérieur du Canada. L'ACF a procédé à l'affichage de plus de 315 offres d'emploi en français sur notre site web.

Au cours de l'année, l'ACF a offert des services d'accueil à 237 personnes, 132 de celles-ci étant des nouveaux clients de l'ACF). Ces personnes sont soit des personnes avec des permis de travail temporaire, des résidents permanents ou des demandeurs d'asile. De plus, la clientèle pour des services en établissement et des services en emplois avec des permis de travail a augmenté de 181 personnes.

### **Destination Canada**

L'ACF participe à Destination Canada depuis 2005 dans le but de faire connaître la Saskatchewan et ses avantages aux immigrants.e.s francophones potentiel.le.s.

Le gouvernement du Canada cherche ainsi à favoriser l'immigration de francophones vers les communautés en contexte minoritaires à travers le pays. Afin de pouvoir compétitionner avec les autres provinces canadiennes, l'ACF doit redoubler ses efforts pour impliquer la province de la Saskatchewan pour que l'ensemble de l'appareil gouvernemental soit présent pour attirer les immigrants et immigrantes vers notre province. Intéresser les nouvelles et les nouveaux arrivant.e.s à la province de la Saskatchewan, l'ACF a participé à Destination Canada en novembre 2019, elle s'est rendue à Paris et à Bruxelles.

### **La Semaine nationale de l'immigration francophone**

En 2019, l'ACF a contribué à la Semaine nationale de l'immigration francophone chapeauté annuellement par le RIF - SK. Cette semaine nationale de l'immigration francophone propose plusieurs activités, notamment des rencontres interculturelles, des ateliers de formation et des activités de sensibilisation et de conscientisation pour les Canadiens et les Canadiennes

### **Projets d'entreprises et l'économie sociale**

Un projet de deux ans, financé par Développement de l'économie de l'Ouest a permis d'étudier la viabilité et de développer des entreprises d'économie sociale à l'intérieur de 5 communautés fransaskoises. Les services d'un expert-conseil en économie sociale ont permis d'envisager une croissance dans la capacité d'autofinancement des associations communautaires et d'insuffler une dimension entrepreneuriale dans leur gestion. Plusieurs plans visant le marketing des espaces communautaires et le développement d'un site web ont permis d'entrevoir le potentiel qui pourrait être exploité à l'intérieur du réseau fransaskois.

### **Le Camp Voyageur**

Ce partenariat de concertation communautaire entre l'ACF, l'AJF et le CÉF porte fruit. L'été 2019 fut marqué par un nouveau succès pour le Camp voyageur fransaskois avec 171 inscriptions à l'été 2019. La participation a connu une bonne progression par rapport aux inscriptions et le nombre de camps. Le Camp voyageur se déroule à Gravelbourg dans les installations de l'École Mathieu par l'entremise d'une entente avec le CEF. Une nouvelle entente de collaboration a été signée avec le Conseil des écoles fransaskoises par lequel un rabais est offert aux élèves du CÉF en échange d'un montant forfaitaire pour ces participants. Le Camp voyageur fransaskois est soutenu financièrement par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

### **Le FRANCOTHON**

Un grand nombre de députés communautaires ont participé au Francothon 2019 en sollicitant des dons par téléphone ou en étant présent aux activités communautaires organisées dans le cadre du Francothon 2019. L'ACF possède un fond où les intérêts générés soutiennent les activités démocratiques de l'ACF.

### **Médias francophones**

L'ACF est un partenaire du portail fransaskois depuis sa mise en place par la Coopérative des publications fransaskoises. L'ACF bénéficie ainsi des services offerts par le journal

grâce à ces partenariats. Dans la prochaine année, l'ACF signera une entente de publiereportages dans les pages du journal qui servira à mieux faire connaître l'ACF.

### **Conclusion**

Les activités sociales dans la communauté fransaskoise ont connu un ralentissement soudain à la mi-mars avec les consignes de distanciation physique et l'avènement du Covid-19. Comme l'ensemble de nos concitoyens, nous avons rapidement dû s'adapter pour faire fonctionner nos instances démocratiques et fournir les services. Depuis le 17 mars, les bureaux de l'ACF sont fermés au public et les employés travaillent de la maison. Les rencontres de concertations, tables de discussion et les ADC ont toutes eu lieu de façon virtuelle depuis le mois d'avril.

En terminant, nous voulons reconnaître l'engagement des anciens membres de l'ADC qui au cours de l'année ont quittés leurs fonctions pour des raisons personnelles. Nous remercions particulièrement Madame Hélène Chénard députée de Moose Jaw depuis 2010. Merci également à Véronique Mireault, députée de Regina et à Gérald Robichaud député de Bellegarde pour leurs engagement et participation enthousiaste au sein de l'ADC.

D'ici la fin de l'été, nous avons espoir que le décloisonnement va se poursuivre et que la vie communautaire sera à nouveau possible. La pandémie a démontré encore une fois comment nos communautés et les langues officielles sont vulnérables. Selon nos propres observations, la langue de communication des autorités publiques en temps de crise reste trop souvent la langue de la majorité. Les communications en provenance de nos instances publiques provinciales ont été presque totalement en anglais. En plus, personne ne connaît l'impact que l'isolement aura chez les élèves qui dépendent uniquement de l'environnement scolaire pour entendre la langue française ? Une leçon apprise de la crise du Covid-19 est qu'il faudra constamment rester vigilant devant la fragilisation de nos acquis.

Merci



Ronald Labrecque  
Directeur général



Denis Simard  
Président

## **L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNAUTAIRES**

DENIS SIMARD	Président
PAUL HOUNJET	Député de la Trinité & Vice-président
LISELLE MARCHILDON	Députée de Regina et trésorière
RACHELLE DEAULT	Députée de Bellevue et membre du CE
TOM MICHAUD	Député de Prince Albert et membre du CE
PAUL-ÉMILE L'HEUREUX	Député de Zenon Park
ANNETTE LABELLE	Députée de Ponteix
DENIS CHEVRIER	Député de Gravelbourg – Willow Bunch
LISELLE PRÉFONTAIRE	Députée de Bellegarde
ANNIE AUDET	Députée de Regina
MONIQUE RAMAGE	Députée de Saskatoon
ANDRÉA PERRAULT	Députée de Saskatoon
JOSÉE BOURGOIN	Députée communautaire de Prince Albert
PAULINE TÉTREAULT	Députée de Debden
ADAMA SANGARÉ	Député de Battleford
PAULETTE DOUCETTE	Députée de Moose Jaw

## **DÉPUTÉ.E.S COMMUNAUTAIRE QUI ONT QUITTÉ.E.S AU COURS DE L'ANNÉE**

HÉLÈNE CHÉNARD	Députée de Moose Jaw
GÉRALD ROBICHAUD	Député de Bellegarde
VÉRONIQUE MIREAULT	Députée de Regina

## **PERSONNEL DE L'ACF (au 31 mars 2020)**

RONALD LABRECQUE	Directeur général
MYRIAM BEN NASR	Directrice adjointe, concertation et renforcement
MARC MASSON	Analyste politique
CHANTALE LAROSE	Directrice des finances
DANIELLE ALLARD	Directrice de l'emploi et immigration
CHARLES BILLARD	Directeur adjoint – emploi et immigration
JOSÉE O'BLENIS	Coordonnatrice : Concertation et renforcement sud
ARMELLE AGBESSI	Coordonnateur Concertation, renforcement inclusion
MONIQUE DJOMENI	Comptable
RAHMA OUESLATI	Commis à la comptabilité / réceptionniste
JACQUELINE GRENIER	Coordonnatrice des services pré-départ
NAPOLÉON HATUNGIMANA	Coordonnateur des programmes d'emplois Regina
KOKOU DONHISSOU	Conseiller en emploi et en établissement Saskatoon
IMMACULÉE KANZAYIRE	Conseillère en emploi et en établissement Saskatoon
STEVIE SOUVENIR	Agent de la liaison et de l'inclusion communautaire
BÉLISE NZEYIMANA	Conseillère en emploi et en établissement Regina
VÉNÉRAND HARIMENSHI	Conseiller en emploi et en établissement Regina
KYMBER ZAHIR	Responsable du Camp voyageur

Asma Hakam, Hajar Hadouri et Elena Popova sont présentement en congé.

## **MEMBRES DU PERSONNEL QUI ONT QUITTÉ AU COURS DE L'ANNÉE**

INGRID LAURAC	Documentaliste
CLÉMENCE GREVEY	Agente aux communications
CHRISTELLE BONGHEAT	Commis de bureau

## **REMECIEMENTS**

Merci à nos bailleurs de fonds dont l'appui a grandement contribué à la réalisation des activités et des initiatives entreprises par l'ACF au cours de l'année. Nous remercions les bénévoles, les élu.e.s et le personnel du réseau associatif fransaskois ainsi que notre personnel pour leur soutien envers la programmation et les projets présentés dans ce document.

- Ministère du Patrimoine canadien
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Emplois et développement social Canada
- Développement de l'Économie de l'Ouest
- Ministère de l'immigration et de la formation professionnelle (Saskatchewan)
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Jeunesse Canada au Travail RHDCC — administré par le CÉCS
- SAIC – Gouvernement du Québec
- La Fondation fransaskoise
- La fondation canadienne pour le dialogue des cultures
- The Community Initiatives Fund (Saskatchewan)

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2020**

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2020**

**CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Annexe 1 - État des résultats par programme	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

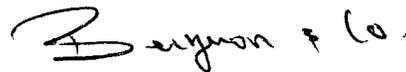
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB  
15 juin 2020



**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions fédérales (Note 13)	\$ 1,105,404	\$ 1,224,242
Subventions provinciales (Note 14)	663,479	692,396
Commandites et partenariats	79,692	37,200
Inscriptions et ventes	76,429	70,204
Revenus de location	16,755	16,171
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 11)	10,055	13,793
Autres subventions	4,000	15,324
Autres revenus	4,843	10
Intérêts	<u>1,333</u>	<u>1,307</u>
	<u>1,961,990</u>	<u>2,070,647</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1,198,933	1,218,364
Honoraires (Note 15)	219,352	329,784
Frais de déplacement, repas et hébergement	195,866	189,008
Location de bureaux et de salles	80,229	73,538
Frais de bureau	67,329	67,650
Frais légaux et de comptabilité	48,159	46,501
Frais de formation	47,847	4,849
Équipement et location d'équipement	44,182	19,133
Cotisations et abonnements	28,198	34,230
Frais de publicité et de promotion	20,453	32,568
Amortissement des immobilisations corporelles	17,837	23,618
Assurances	8,588	6,245
Partenariats	5,538	12,765
Achats	1,189	6,198
Frais bancaires	1,096	1,375
Créances irrécouvrables	1,021	76
Frais relatifs aux véhicules	-	270
Dons	<u>-</u>	<u>50</u>
	<u>1,985,817</u>	<u>2,066,222</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	<u>(23,827)</u>	<u>4,425</u>
<b>AUTRE POSTE</b>		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>790</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>\$ (23,827)</u>	<u>\$ 5,215</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020**



ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 12)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2020</u>	<u>Total 2019</u>
Solde au début	\$ 28,035	\$ 69,826	\$ 121,548	\$ 219,409	\$ 214,194
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	(7,782)	-	(16,045)	(23,827)	5,215
Investi en immobilisations corporelles	<u>3,092</u>	<u>-</u>	<u>(3,092)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>\$ 23,345</u></b>	<b><u>\$ 69,826</u></b>	<b><u>\$ 102,411</u></b>	<b><u>\$ 195,582</u></b>	<b><u>\$ 219,409</u></b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

4.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 mars 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse (Note 3)	\$ 233,842	\$ -
Comptes à recevoir (Note 4)	114,102	329,185
TPS à recevoir	25,065	15,463
Stocks	5,545	2,958
Frais payés d'avance	<u>6,012</u>	<u>8,619</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME</b>	<b>384,566</b>	<b>356,225</b>
PLACEMENTS (Note 5)	68,583	67,258
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>36,655</u>	<u>45,151</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>\$ <u>489,804</u></b>	<b>\$ <u>468,634</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire (Note 7)	\$ -	\$ 18,024
Comptes fournisseurs et charges à payer	106,524	118,089
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 9)	27,634	51,570
Apports reportés (Note 10)	<u>146,755</u>	<u>44,428</u>
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>280,913</b>	<b>232,111</b>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 11)	<u>13,309</u>	<u>17,114</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>294,222</u></b>	<b><u>249,225</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	23,345	28,035
Actif net grevé d'affectation (Note 12)	69,826	69,826
Actif net non-grevé d'affectation	<u>102,411</u>	<u>121,548</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>195,582</u></b>	<b><u>219,409</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b>\$ <u>489,804</u></b>	<b>\$ <u>468,634</u></b>

Approuvé par les Députés:

\_\_\_\_\_, Député

\_\_\_\_\_, Député

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	\$ (23,827)	\$ 5,215
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	17,837	23,618
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10,055)	(13,793)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(790)
Intérêt réinvesti dans les dépôts à terme	<u>(1,325)</u>	<u>(1,299)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(17,370)	12,951
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(10,954)	20,280
Subventions à recevoir	226,046	(190,711)
Intérêts à recevoir	(8)	(8)
Stocks	(2,587)	1,928
Frais payés d'avance	2,607	(4,298)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(11,564)	30,424
Salaires et cotisations sociales à payer	(23,936)	23,231
Taxes sur les produits et services	(9,602)	(4,232)
Apports reportés	<u>102,326</u>	<u>(12,942)</u>
	<u>254,958</u>	<u>(123,377)</u>
 <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>6,250</u>	<u>9,533</u>
 <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Montant reçu pour disposition d'immobilisations corporelles	-	2,225
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(9,342)</u>	<u>(16,226)</u>
	<u>(9,342)</u>	<u>(14,001)</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	251,866	(127,845)
 Encaisse (Découvert bancaire) au début de l'exercice	<u>(18,024)</u>	<u>109,821</u>
 <b>Encaisse (Découvert bancaire) à la fin de l'exercice</b>	<b><u>\$ 233,842</u></b>	<b><u>\$ (18,024)</u></b>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F) Inc. est l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Elle a pour but de protéger, défendre et promouvoir les droits des francophones dans la province de la Saskatchewan. L'ACF est un organisme sans but lucratif incorporé sous la loi des corporations de la Saskatchewan et est, de ce fait, exonéré de l'impôt sur le revenu.

Les subventions représentent 90 % (2019 - 93 %) des revenus de l'ACF.

**2. CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers de l'ACF ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**Utilisation d'estimations**

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

- b) L'ACF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les commandites et partenariats, les autres revenus, les revenus de location, les inscriptions et frais sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'événement a lieu.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- c) La politique de l'ACF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et la marge de crédit.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

- d) L'ACF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir, des intérêts à recevoir, des parts sociales et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Dépréciation**

- e) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Stocks**

- f) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de drapeaux et sont vendus à un prix symbolique afin de promouvoir la communauté fransaskoise.

**Immobilisations corporelles**

- g) Les immobilisations corporelles ayant un coût excédent 500 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où aucun amortissement n'est reconnu.

Véhicules	5 ans Amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'ACF, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Apports reçus sous forme de biens et services**

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'ACF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**Ventilation des charges**

- i) Les charges reliées spécifiquement à un projet sont comptabilisées directement dans ce projet. Les charges communes sont comptabilisées aux résultats et ensuite attribuées aux autres projets selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le projet qui est budgété selon les ententes de contributions. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un projet ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce projet.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans les ententes de contributions. Si aucun frais d'administration n'a été attribué dans une entente pour un projet, un montant équivalent à 15 % des revenus sera alloué, à titre de frais d'administration, à ce projet.

**3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse grevée d'affectations externes - apports reportés	\$ 146,755	\$ 44,428
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>87,087</u>	<u>(62,452)</u>
Total de l'encaisse (découvert bancaire)	<u>\$ 233,842</u>	<u>\$ (18,024)</u>

**4. COMPTES À RECEVOIR**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Subventions à recevoir	\$ 84,523	\$ 310,568
Comptes clients	29,172	18,218
Intérêts à recevoir	<u>407</u>	<u>399</u>
	<u>\$ 114,102</u>	<u>\$ 329,185</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**5. PLACEMENTS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dépôt à terme, 2 %, échéant en septembre 2020	\$ 67,563	\$ 66,238
Parts sociales - Affinity Credit Union	20	20
20 parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	<u>1,000</u>	<u>1,000</u>
	<u>\$ 68,583</u>	<u>\$ 67,258</u>

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>Coût</u>	Amortissement <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2020</u>	<u>2019</u>
Véhicules	\$ 14,665	\$ 4,400	\$ 10,265	\$ 13,199
Matériel informatique	80,108	65,428	14,680	15,668
Mobilier et équipement	<u>47,075</u>	<u>35,365</u>	<u>11,710</u>	<u>16,284</u>
	<u>\$ 141,848</u>	<u>\$ 105,193</u>	<u>\$ 36,655</u>	<u>\$ 45,151</u>

**7. MARGE DE CRÉDIT**

L'ACF a une marge de crédit autorisée au montant de 64 900 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACF. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 0,50 %. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant l'exercice. Le taux préférentiel du prêteur est de 2,45 % au 31 mars 2020.

**8. CARTES DE CRÉDIT**

L'ACF détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 9 500 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 19,90 %. Le solde à payer sur la carte de crédit au 31 mars 2020 est 441 \$ (2019 - 2 145 \$) et est présenté avec les comptes fournisseur et charges à payer.

**9. REMISES GOUVERNEMENTALES**

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 27 261 \$ (2019 – 36 178 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**10. APPORTS REPORTÉS**

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ 19,392	\$ 160,000	\$ (110,815)	\$ 68,577
Ministère de l'Économie	16,446	529,829	(483,775)	62,500
EDSC	-	81,785	(70,907)	10,878
Finance Québec	-	4,800	-	4,800
Inscriptions Camp Voyageur	<u>8,590</u>	<u>27,747</u>	<u>(36,337)</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 44,428</u>	<u>\$ 804,161</u>	<u>\$ (701,834)</u>	<u>\$ 146,755</u>

**11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés représentent le solde non-amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde d'ouverture	\$ 17,114	\$ 22,604
Apports reçus	6,250	9,533
Radiation	-	(1,230)
Montants amortis aux résultats	<u>(10,055)</u>	<u>(13,793)</u>
Solde de fermeture	<u>\$ 13,309</u>	<u>\$ 17,114</u>

**12. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION INTERNE**

**Réserve pour éventualités**

Selon sa politique 3.5 - La réserve, l'ACF doit maintenir un fonds de réserve pour faire face à des besoins imprévus. La politique stipule que l'ACF peut transférer annuellement, en tenant compte de sa situation financière, un minimum de 1,5 % de ses revenus auto-générés.

**13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Patrimoine canadien - programmation	\$ 607,200	\$ 607,200
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	252,472	256,591
Emploi et développement social Canada	241,038	227,716
Jeunesse Canada au travail	4,694	5,340
Diversification de l'économie de l'Ouest	-	105,503
Patrimoine canadien - foires francophones	<u>-</u>	<u>21,892</u>
	<u>\$ 1,105,404</u>	<u>\$ 1,224,242</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**14. SUBVENTIONS PROVINCIALES**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Ministère de l'Économie	\$ 547,664	\$ 507,980
Ministère de l'Éducation	110,815	176,416
Community Initiatives Fund	<u>5,000</u>	<u>8,000</u>
	<u>\$ 663,479</u>	<u>\$ 692,396</u>

**15. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES**

L'ACF a versé des honoraires aux députés selon les politiques administratives pour leurs réunions de travail et de représentation. Un total de 39 705 \$ a été versé en 2020 (2019 - 38 625 \$). Ces montants sont inclus dans le compte « Honoraires » à l'état des résultats. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**16. ENGAGEMENTS**

L'ACF s'est engagée en vertu de deux baux pour la location d'espaces à bureau qui viennent à échéance respectivement en juillet 2021 et en mars 2023 et comprennent les versements suivant pour les prochains exercices :

2021	\$ 69,562
2022	59,974
2023	<u>50,650</u>
	<u>\$ 180,186</u>

**17. FONDS DE DOTATION**

Un fonds de dotation a été créé en 2007 auprès de La Fondation fransaskoise portant le nom « Fonds de l'Assemblée communautaire fransaskoise ». Le mandat de ce fonds est d'augmenter la capacité de la communauté fransaskoise à développer des programmes et des services en français dans le domaine des sports et loisirs ainsi que d'appuyer financièrement des projets liés au fonctionnement de l'ACF, incluant le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections de la communauté fransaskoise.

La valeur du fonds au 31 août 2019 était de 97 226 \$ (2018 - 89 820 \$).

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2020**

**18. RISQUES FINANCIERS**

L'ACF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

**Risque de crédit :**

L'ACF est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et intérêts à recevoir.

**Risque de taux d'intérêt :**

L'ACF est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe, comme la carte de crédit et le découvert bancaire assujettissent l'ACF à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'ACF est exposée à ce type de risque principalement par son dépôt à terme, sa carte de crédit et sa marge de crédit.

**Risque de liquidité :**

L'ACF est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

**19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSKOISE (A.C.F.) INC.  
ÉTAT DES RÉSULTATS  
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020



	<b>Programmation 2019-2020</b>	<b>Emploi &amp; Immigration</b>	<b>Éducation</b>	<b>Total</b>
<b>PRODUITS</b>				
Subventions fédérales (Note 13)	607,200	493,510	4,694	1,105,404
Subventions provinciales (Note 14)	-	547,664	115,815	663,479
Commandites et partenariats	7,881	56,811	15,000	79,692
Inscriptions et ventes	40,092	-	36,337	76,429
Revenus de location	16,755	-	-	16,755
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 11)	1,331	8,049	675	10,055
Autres subventions	-	-	4,000	4,000
Autres revenus	4,443	-	400	4,843
Intérêts	1,333	-	-	1,333
Contribution de l'organisme	(6,484)	6,484	-	-
	<u>672,551</u>	<u>1,112,518</u>	<u>176,921</u>	<u>1,961,990</u>
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	379,049	752,020	67,864	1,198,933
Honoraires (Note 15)	92,693	104,159	22,500	219,352
Frais de déplacement, repas et hébergement	126,465	23,921	45,480	195,866
Location de bureaux et de salles	37,583	41,326	1,320	80,229
Frais de bureau	44,343	21,165	1,821	67,329
Frais légaux et de comptabilité	40,471	7,688	-	48,159
Frais de formation	3,413	43,529	905	47,847
Équipement et location d'équipement	10,319	33,463	400	44,182
Cotisations et abonnements	16,460	11,372	366	28,198
Frais de publicité et de promotion	11,568	2,280	6,605	20,453
Amortissement des immobilisations corporelles	9,113	8,049	675	17,837
Assurances	6,280	1,558	750	8,588
Partenariats	2,100	-	3,438	5,538
Achats	1,189	-	-	1,189
Frais bancaires	672	-	424	1,096
Créances irrécouvrables	1,021	-	-	1,021
Allocations des frais d'administrations	(90,211)	65,748	24,463	-
	<u>692,528</u>	<u>1,116,278</u>	<u>177,011</u>	<u>1,985,817</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>\$ (19,977)</u>	<u>\$ (3,760)</u>	<u>\$ (90)</u>	<u>\$ (23,827)</u>